



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION NON
EXCLUSIVE D'UN LOCAL SITUÉ SOUS LA
TRIBUNE D'HONNEUR DU STADE RENE
GAILLARD ENTRE LA VILLE DE NIORT, LA
S.A.S.P. CHAMOIS NIORTAIS ET UNICAMOX
79

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
28 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

SPORTS

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION NON EXCLUSIVE D'UN
LOCAL SITUE SOUS LA TRIBUNE D'HONNEUR DU STADE RENE
GAILLARD ENTRE LA VILLE DE NIORT, LA S.A.S.P. CHAMOIS
NIORTAIS ET UNICAMOX 79**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le local situé sous la tribune d'honneur du stade René Gaillard est mis à disposition d'UNICAMOX 79, club des supporters des Chamois Niortais Football Club.

La convention arrivant à échéance, il vous est proposé de renouveler le principe d'une convention tripartite entre la Ville de Niort, la S.A.S.P. et UNICAMOX 79, pour la mise à disposition de local à la S.A.S.P. Chamois Niortais pour une durée de trois ans soit jusqu'au 30 juin 2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la nouvelle convention de mise à disposition du local situé sous la tribune d'honneur du stade René Gaillard à UNICAMOX 79 pour une durée de 3 ans ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE